

2009/1426 - Signature d'un avenant à la convention de coopération décentralisée entre la Ville de Lyon et la Ville de Jéricho. Assistance en éclairage public et mise en lumière de l'héritage patrimonial de Jéricho.
(Direction des Relations Internationales) (BMO du 25/05/2009, p. 0964)

Rapporteur : M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour cet avenant à la convention entre Lyon et Jéricho pour la mise en lumière de son héritage patrimonial.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, les Groupes des élus Verts et des élus GAEC veulent saluer à travers ce dossier la coopération entre notre ville et celle de Jéricho, ville située en Cisjordanie, dans les territoires palestiniens occupés.

Une coopération décentralisée, grâce au réseau LUCI, réseau des villes lumières, va ainsi dans le sens de la recherche de la paix.

Nous votons aujourd'hui un avenant à la convention votée en novembre 2008 et depuis novembre 2008, il s'est passé un certain nombre de choses.

En particulier les territoires palestiniens, la bande de Gaza plus précisément a été l'objet d'une attaque militaire meurtrière faisant 1.300 morts, dont moins de 50 soldats du Hamas, mais plusieurs centaines d'enfants. Une agression militaire d'une telle violence que Stéphane Hessel, ancien ambassadeur de France, a déclaré : « Il est impensable pour tout Etat honorable qu'un Etat membre des Nations Unies se comporte de façon aussi contraire au droit international. »

Une délégation de Cités unies France, emmenée par son président, le sénateur Charles Josselin, s'est rendue sur place début mars. Les membres de cette délégation en ont conclu que le Gouvernement d'Israël doit lever le blocus qu'il orchestre contre Gaza, afin que l'aide à la reconstruction soit efficace.

Nous pouvons, quant à nous, avancer modestement dans le sens du dialogue et de la paix grâce à des actions de coopération décentralisée et nous nous en réjouissons. Bien d'autres restent à mener, bien d'autres sont déjà menées, que ce soit avec des villes israéliennes ou palestiniennes. Toutes doivent avoir pour objectif de faciliter le dialogue et le retour à la paix.

Je terminerai en vous conviant tous, mes chers Collègues, à assister au spectacle donné par une troupe folklorique d'enfants palestiniens issus d'un camp de réfugiés proche de Naplouse en Cisjordanie, en tournée dans notre agglomération et ceci en partenariat avec la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme et avec le soutien du Conseil régional. Ils seront le mardi 16 juin à 20 heures salle Jean Couty dans le 9^e arrondissement, merci à M. Giordano de les accueillir.

Leur spectacle s'intitule « Les lumières de Palestine », nous sommes donc bien toujours dans le sujet !

M. LE MAIRE : Merci bien. Nous avons toujours essayé à la Ville de Lyon d'avoir une politique équilibrée entre Israël d'un côté, les territoires palestiniens de l'autre car, à mon avis, c'est ainsi qu'on est facteur de paix. C'est pour cela que nous avons inauguré il y a à peu près deux ans un jardin de Lyon à Beer-Sheva, et que dans le même temps je me suis donc rendu à Jéricho où nous avons été reçus au Mont de la Tentation, comme cela toutes les religions pouvaient se sentir concernées par la visite que nous faisons.

J'ai découvert à cette occasion que l'ancien Maire de Beer-Sheva et le Maire de Jéricho entretenaient au-delà de tous les conflits des relations relativement amicales, comme quoi quelque fois la vision qu'on peut avoir d'un peu loin ne se vérifie pas forcément sur le terrain. En tout cas, nous essayerons de continuer avec, par exemple, l'Union régionale CGT, qui nous a toujours accompagnés, qui avait fait venir encore le Maire de Jéricho, et les syndicalistes israéliens à travailler dans la même direction.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)